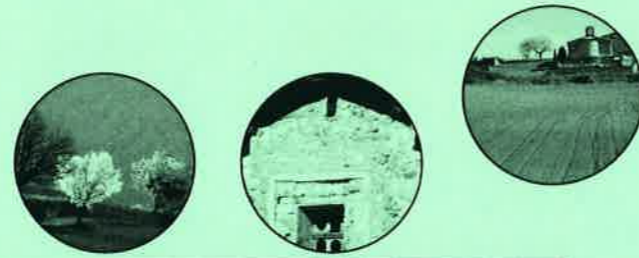


LA VIE ASSOCIATIVE



Bibliothèque municipale

La journée du 19 mai, « Nature en fête » s'est poursuivie à la bibliothèque par l'accueil d'une exposition intitulée « Des Plantes et des Hommes » prêtée par la médiathèque départementale. Parmi les activités proposées, la balade des nichoirs accompagnée des explications de Jean-Luc Arzac, a réuni une dizaine d'enfants le mardi 4 juin. L'occasion d'aller à la recherche des nichoirs posés dans divers lieux (certains montés et décorés par les enfants de l'école) et d'observer la présence d'oiseaux, la balade s'est terminée par l'observation à la longue vue des nids d'hirondelles.



Un atelier de fabrication de nichoirs sera programmé pendant l'automne, si vous êtes intéressés, merci de prendre contact à la bibliothèque.
Tél 04 92 34 83 44 ou bibliotheque.thoard@orange.fr

Liber A Thoard

Après de nombreuses années à la présidence de l'association Liber A Thoard, Maryvonne Tollemer a laissé sa place lors de l'assemblée générale. Le nouveau bureau est composé de 3 présidentes : Marie-Thé Spinnato, Elisabeth Duchatelet et Isabelle Cornéglio,
Trésorière : Marie-jeanne Cruchon-Dupeyrat
Secrétaire : Marie-Françoise Tollemer

Association jeunesse sport et culture à Thoard

Tout d'abord l'Association remercie le Conseil Municipal pour la subvention de 1800 euros octroyée pour l'année 2019. Pour seulement 5 euros, (cotisation inchangée depuis 2009) les enfants de la Commune peuvent participer à toutes les activités proposées par l'association : escalade, judo, école de pétanque, école de pêche, concours de boules, tournoi de foot, jeux de Saint Blaise, loto des Nistons...

L'école de pétanque a repris du service et fonctionnera jusqu'aux vacances d'été le mercredi matin de 10 h à 11 h 30 sur la place du village.

Le mur d'escalade, adapté aux bras et jambes de nos petits alpinistes en herbe, régale le groupe de 10 enfants fidèles à l'activité.

La fête de la Saint Blaise a une nouvelle fois permis de rassembler une soixantaine d'enfants pour le plus grand plaisir de tous : toupines, course en sac, course à l'oeuf, porteur embarrassé etc... tous les jeux traditionnels de notre fête de village. Le loto des Nistons a rassemblé une trentaine d'enfants où les plus chanceux ont pu remporter de très jolis lots.

L'école de pêche, en collaboration avec l'association agréée pour la pêche et la protection en milieu aquatique (AAPPMA), a fonctionné pendant les vacances de Pâques et reprendra pendant les grandes vacances tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h autour du lac de Vaulouve. Christophe, dit Bruce, animateur de pêche confirmé, les attend de canne ferme.

Ils pourront aller pêcher au lac de Gaubert les autres jours.

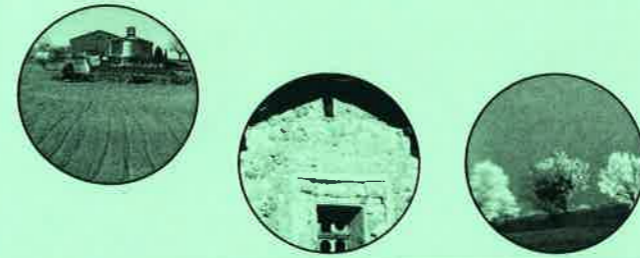
« La fontaine aux jouets » a permis une fois de plus une superbe récolte de jouets, plus de 2 mètres cube. Merci à tous les enfants du village ! Une petite ombre au tableau : le bonnet confectionné par les tricoteuses qui coiffait la fontaine n'est toujours pas revenu. Peut-être que le Père Noël existe et qu'il l'a mis sur sa tête parce qu'il avait froid ?

Le 13 juillet 2019, un concours de boules carrées sera organisé dans les rues du village pour les enfants.

Il est nécessaire de rappeler aux parents que toutes les activités organisées par l'association sont animées par des bénévoles et ne peuvent se dérouler sans la présence des parents ou d'un adulte responsable. Nous ne sommes pas organisés en centre aéré, nous mettons en place des activités pour les enfants avec leurs parents. Seules certaines activités cadrées et bien précisées par l'association peuvent se dispenser de la présence des parents : judo, école de pétanque, escalade. L'école de pêche, représentant un danger potentiel, nécessite sur Thoard, la présence d'un adulte responsable de l'enfant. Il en est de même pour les concours de boules ou autres activités sur le domaine public. Nous remercions les parents de prendre conscience de cela, et d'être vigilants à l'assiduité de leurs enfants aux activités où ils sont inscrits.

Nous serons toujours présents chaque fois que nécessaire dans le seul objectif de faire vivre notre village. A tous, nous vous souhaitons un agréable été.

Pour le bureau.
Jean-Claude FABRE



Ose Tente A Thoard

L'exposition « Ose Tente A Thoard » réouvre ses portes du 1er juin au 30 septembre 2019, 23 artistes et artisans de la vallée de Thoard vous feront découvrir leurs univers. N'hésitez pas à venir nous rendre visite dans ce lieu d'échanges et de rencontres.



Du lundi au samedi
de 10 h30 à 12 h 30 et
de 15h30 à 19h30 et
le dimanche de 10h30 à 12h30
Contact : assocathoard@gmx.fr

Association de Musique des Duyes Bléone

L'Association de Musique des Duyes Bléone vous invite à un petit concert joué par ses élèves, au bar La Beluguette, le dimanche 16 juin à partir de 17 h30 ainsi qu'à son audition le dimanche 30 juin à partir de 15 h au foyer rural de Thoard.

A partir de mi-septembre, les cours de guitare, batterie et piano reprendront sur les communes de Thoard, Barras, Mirabeau et Digne.

Renseignements et inscriptions auprès de Gisèle Thomas
06 87 33 16 26

Cercle de l'amitié

Les membres du Cercle de l'Amitié se réunissent tous les mardis et vendredis après-midi à la salle Gassend, à partir de 13 h 00. N'hésitez pas à nous rejoindre.
Contact : 04 92 34 63 91



LA VIE ASSOCIATIVE

Yoga

Le yoga est une expérience corporelle visant à une plus grande conscience de soi et de sa place dans le monde.

L'association Art et Yoga en Liberté reprendra ses activités début septembre, après le forum des associations. Les séances hebdomadaires de yoga auront lieu le mardi soir à 18 h 30, aux Bourres. Des pratiques de 4 h vous seront proposées à 6 reprises dans l'année, les samedis matin. Durant l'été, des séances auront lieu, au gré de vos présences. Renseignez-vous.

Les cours sont assurés par Marilène PREVOST, diplômée de l'école Française de yoga du sud-est ; affiliée à la Fédération nationale des Enseignants de yoga, garante d'une transmission dans le respect des textes fondateurs du yoga, référence à une tradition plurimillénaire.

L'adhésion à l'association est de 15 € ; la cotisation pour les séances hebdo est de 120 € (payable en 2 fois) ; la participation aux samedis est de 25 € ; les séances occasionnelles de 5 €. N'hésitez pas à satisfaire votre curiosité. Nous vous proposons trois séances de « pure contact » avant que vous vous engagiez financièrement.



Marilène PREVOST
06 89 28 53 99

Kundalini Yoga

L'association La Rose des Vents propose des cours de Kundalini yoga tous les lundis de 18 h30 à 20 h dans la salle multi-activités.

Contact au 06 59 62 19 84 ou aurorevi@aol.com

Méditation

Tous les jeudis à 18 h 30 dans la salle multi-activités, des cours de méditation Vipassana sont proposés par Marie-Léa. Les cours sont gratuits.

L'adhésion à l'association Alterne A Thoard est de 10 €. Pour tous renseignements namarupa.meditation@gmail.com



LA VIE ASSOCIATIVE



LA VIE COMMUNALE

Sapeurs-Pompiers de Thoard

Samedi 6 Juillet 2019
Fête des sapeurs-pompiers

Concours de boules
10 h : inscriptions
10 h30 : tirage
18 h : loto en plein air
20 h : Repas à 17 €



Menu

- Taboulé
- Porcelet à la broche et flageolets
- Fromage
- Dessert
- Vin et café compris.

22 h : Bal avec Mg Animation
Info/Résa : 06 45 71 30 19 ou 06 88 39 80 77

Challenge Bouliste
Fernand TARDY

Nous remercions toutes les communes de la vallée et la maison de retraite pour les subventions du challenge Fernand Tardy, ainsi que la charcuterie de Thoard, Mathieu Auzet, Roger Rampoini, Laurianne Palles.



Info : Les sapeurs-Pompiers de Thoard lancent un appel. Nous recrutons, afin que le centre de secours de Thoard puisse perdurer et évoluer (ouvert à partir de 16 ans). Nous recherchons des jeunes de 13 à 14 ans qui souhaitent intégrer l'école des jeunes sapeurs-pompiers.

Pour plus de renseignements, joindre le 06 68 87 21 79.

Maison de retraite

Pour la 3ème année, la maison de retraite accueillera un petit marché de producteurs (pain, oeufs, miel, safran, confitures, cactées...)

JEUDI 27 JUIN 2019 à partir de 10 h
Ambiance musicale par le groupe Musique Folk
Venez nombreux !

Thoard en fête

Programme du 13 juillet 2019

14 h : concours de boules (adulte)
14 h 30 : Jeu de boules carrées organisé par Jean-Claude Fabre. (enfants)
20 h : Paëlla Géante
22 h 30 : Feu d'artifice dans le champ communal
23 h : Soirée animée par Sound acoustic !

Camping du moulin

Pour la saison estivale 2019, le camping du moulin de Thoard est heureux de vous accueillir à ses soirées d'été.

Trois formules vous sont proposés:

- le **dîner-concert**, environ 20 € le repas
- le **verre-concert**, tarif suivant vos consommations
- l'**accès libre** sans engagement et totalement gratuit, cette formule vous permet de venir écouter simplement les groupes qui se produisent au camping.

Samedi 20 juillet
avec Quai des Orfèvres à partir de 20h30

Vendredi 26 juillet
avec Why Note, à partir 20h30



Tél : 04 92 34 65 75 ou 06 79 65 64 18
campingdumoulindehoard@gmail.com
www.lemoulindehoard.com

Samedi 3 août
avec Fakes news à partir de 20h30

Vendredi 9 août
avec Legend's à partir de 20h30

Jeudi 15 août
avec Phil Garbut (l'Irlandais) à partir de 20h30

Samedi 21 septembre
avec Lily Lime à partir de 20h30/21h

Informations municipales



Risques majeurs et informations municipales

La municipalité souhaite toujours mettre en place un système d'informations rapides par SMS. Les personnes désirant en bénéficier sont priées de faire connaître leur numéro de téléphone portable en mairie.

Repas à domicile

Les personnes âgées désireuses de bénéficier de repas portés à domicile sont priées de se faire connaître en Mairie.

Le Projet Citoyen d'économie d'énergie et de Production d'Énergie Renouvelable à Thoard : C'est parti !

Le collectif d'habitants « Thoard'Energies » s'est constitué en janvier. Il compte à ce jour une vingtaine d'habitants de la commune élargi à quelques personnes de la vallée. Les principaux objectifs de « Thoard Energies » : la diffusion d'information et l'accompagnement des habitants pour réduire les consommations d'énergie et favoriser l'utilisation d'énergie renouvelable. Le collectif a par exemple organisé la projection du film « Après Demain » diffusé le 10 mai à Thoard qui a accueilli 60 participants. En attente d'actions concrètes, certains membres ont souhaité s'impliquer fortement dans le projet d'économie sur l'éclairage public de la commune et l'installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture des ateliers communaux du Serre. Ce projet, porté par la coopérative locale Energ'Ethique 04 en partenariat avec la commune, est l'occasion pour les habitants de se réapproprier les moyens de production d'énergie pour notre commune.

Le collectif a participé à la rédaction de la plaquette de présentation du projet (inséré dans le présent bulletin) et organisé la première réunion publique d'information et de lancement le 7 juin.

L'appel à participation, par la prise de parts sociales de la toiture solaire a déjà recueilli le soutien de 15 habitants pour un montant total de 2 000 €. C'est un bon début et cela nous permet d'espérer réunir le capital nécessaire pour l'investissement d'ici la fin de l'année pour un démarrage de l'installation au printemps 2020.

Vous souhaitez en savoir plus, participer, soutenir les actions du collectif Thoard'Energies sur le projet en cours

Contact collectif « Thoard Energie » :

Tél : 04 92 34 84 01

Email : collectif_thoard.energie@framalistes.org

PETIT RAPPEL DE CIVISME Décoration de la place



LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC

Nous avons procédé au rafraîchissement des plates-bandes entre les platanes de la place. Il nous semble bon de préciser qu'il ne s'agit pas d'un « crottoir pour chiens et chats » ni d'un chemin pour accéder à la place mais bien d'un embellissement d'un lieu public agréable à la vue. Merci de le respecter et de le faire respecter.



NE PAS MARCHER
DANS
LES MASSIFS

Stationnement



Malgré les rappels, malgré l'humour, il est difficile de faire respecter simplement le droit de pouvoir passer en haut du boulevard sans manoeuvrer. Deux parkings à moins de 2 minutes à pieds existent pourtant !!! Alors encore un coup d'humour ?

Recensement

Les jeunes qui fêtent leurs 16 ans, doivent se faire recenser dans le trimestre qui suit. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Ils obtiendront une attestation de recensement qui leur sera demandée chaque fois qu'ils se présenteront à un examen ou pour l'inscription à une auto-école.

Ecole

Les effectifs de l'école pour l'année 2019-2020 seront de 49 élèves dont 20 élèves en maternelle.

APET

L'association des parents d'élèves de Thoard organise tout au long de l'année des événements afin de récolter des fonds pour financer des projets (voyages scolaires, spectacles...).

L'APET vous invite à la kermesse

Vendredi 28 juin

Au programme

- 14 h Animation de la ludothèque de digne
- 17 h 30 Spectacle de l'école
- 18 h 30 Spectacle offert par l'association
- 19 h 30 Boum pour enfants dans le foyer suivie d'une soirée avec grillades, crêpes, buvette.

Contact : 06 89 30 45 95

LA VIE COMMUNALE



Informations municipales

Les décisions financières du conseil municipal :

Le conseil municipal a voté les budgets dans sa séance du 8 avril 2019. Le budget principal s'équilibre en fonctionnement à 708 000 € et en investissement à 957 000 €.

Le budget annexe de l'eau et de l'assainissement s'équilibre en fonctionnement à 167 000 € et en investissement à 348 000 €.

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

18 310 € ont été attribués aux différentes associations.

Du côté des travaux en cours et des études

- Radier de la buse métallique du parking du village :

Cet ouvrage de 69 m dont 15.50 sous la RD17, date des années 80. Les plaques galvanisées de sa base présentent des zones rouillées qu'il convient de protéger par radier constitué de béton projeté sur treillis métallique. Les travaux seront effectués dans l'été en coordination avec le département, en période de basses eaux, par l'entreprise Cozzi (spécialisée en ouvrage d'art) pour un montant de 23 580 € ht.

- Aire de service pour camping cars de passage

Cet aménagement va être réalisé, sur le terrain communal près de la caserne des pompiers, par l'entreprise IMBERT de Norante, le montant des travaux s'élève à 13 500 € ht.

- Travaux des voiries

Chemin du vieux moulin aux Bourres

Le reprofilage et l'engravement du chemin ont été confiés à l'entreprise GUERY pour un montant de 4 380 €.

Quartier Saint Abdon au Serre

L'entreprise COLAS va procéder aux travaux de scarification, apport de 0/20, bicouche à l'émulsion avec une portion d'enrobés à chaud derrière les HLM, le montant des travaux est de 21 677,50 € ht.

Périmètre de protection immédiat du captage des Ataux :

Afin de terminer les aménagements de protection des ressources en eau potable de la commune, l'entreprise GUERY a été retenue pour réaliser la clôture pour un montant de 21 690 € ht.

- Entretien des bâtiments communaux

Réfection de la toiture et de l'isolation des combles du gîte occupé par Mr GIRAUD, impasse de Gratereau aux Bourres, attribuée à l'entreprise HONNORAT et PETIT pour un montant de 13 520 €.

Ecole du Planas : changement des volets du rez-de-chaussée, effectué en régie. Le montant des fournitures est de 1 953,66 €.

Projets et études en cours

Hameau des Bourres : réfection des réseaux.

Cette tranche de travaux de rénovation de l'ensemble des réseaux complétera les travaux similaires effectués au village. Après une pré-étude, nous procédons au recrutement du maître d'oeuvre début juin, qui devra remettre le projet définitif à l'automne 2019. Le montant des travaux est estimé à 445 000 € ht, les dossiers de subventions ont été déposés. Les travaux pourront démarrer après passation du marché de travaux au printemps 2020. Le SDE étudie pour sa part la remise aux normes des équipements électriques de la téléphonie et de l'éclairage public.

Utilisation des eaux superficielles de la cascade des Ataux :

Afin d'améliorer la gestion des ressources en eau potable, il convient d'installer au brise charge de « gazon » une unité de traitement de la turbidité, à base de filtres autonettoyants, dans un local isolé. Ces travaux nécessiteront l'amenée de courant électrique à réaliser par le SDE.

L'étude technique étant terminée, IT04 prépare la consultation des entreprises pour un montant des travaux d'environ 50 000 € ht.

A réaliser avant la fin de l'année

Construction d'un WC pour les personnes à mobilité réduite

Le projet d'aménagement d'un WC pour personnes à mobilité réduite, intégré dans le bâtiment existant près de l'ancienne bascule a été confié à Mr Frédéric PERASSO architecte.

Fosse septique de l'école du Planas

L'ouvrage actuel qui dessert 3 appartements, ne répond plus aux exigences de l'assainissement individuel.

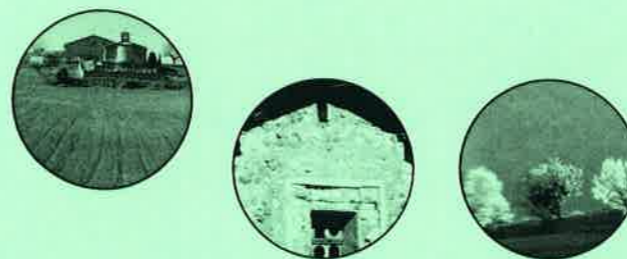
La présence de la nappe affleurant la surface dans cette zone, complique la situation. Des propositions sont examinées avec pour objectif d'installer un dispositif efficace avant fin 2019.

Protection contre les incendies

Dans le cadre des obligations légales de débroussaillage à mettre en oeuvre pour prévenir les risques d'incendie, un courrier d'information sera adressé aux propriétaires concernés, précisant les obligations des riverains des zones à risques avant la tenue, à l'automne, d'une réunion publique avec les services de protection incendie et l'ONF.

Une réunion publique est prévue en septembre afin d'aborder les sujets d'actualité : les services de l'eau et de l'assainissement, la protection contre les incendies.

LA VIE ASSOCIATIVE



Aider 04

L'association AIDER 04 vous invite aux feux de la St Jean

Samedi 22 juin à partir de 20 h.

Menu à 16 euros.

Tomates mozzarella, choucroute de la mer maison, fraises façon crumble, café.

Soirée Latine avec le groupe MASSALIA PA'CA.

Pour le feu de la St Jean, vous pouvez apporter votre petit bois.

La journée « Nos villages ont du talent » a été annulée en raison de la pluie, et sera probablement reportée en septembre prochain. Toutes les personnes ayant réservé un stand seront contactées courant juillet.

Nous vous souhaitons un bel été.

Comité des fêtes de Vaunavès

La grande fête de VAUNAVES aura lieu du **19 au 21 juillet** prochain.

Début des festivités le **vendredi 19 juillet**

19 h : grillades partie suivie d'une soirée dansante avec DJ TOTOR

Samedi 20 juillet à 15 h : concours de boules

19 h : grillade partie et soirée dansante avec DJ BART

22 h feu d'artifice

Dimanche 21 juillet à 12 h : apéritif d'honneur

Repas : salade gourmande, grillades d'agneau et flageolets, fromage, Melon / Pastèque – café : 17 euros.

15 h : Concours de boules

Repas sur réservation : 04.92.34.61.92

AGENDA

Dimanche 16 juin : Concert 17 h 30 de l'atelier de l'école de musique des Duyes Bléone à la Bélugette.

Samedi 22 juin : Feu de St Jean à partir de 20 h organisé par l'association AIDER 04

Vendredi 28 juin : kermesse à 15 h 30 organisée par l'Association des parents d'élèves

Dimanche 30 juin : Audition de musique à 15 h au foyer rural organisée par l'Association de musique des Duyes Bléone

Tous les jeudis de juillet et août : Ecole de pêche de 9 h à 12 h 30

enfants accompagnés des parents organisée par l'Association Jeunesse Sport et Culture à Thoard

Samedi 6 juillet : Fête des pompiers (voir programme)

Samedi 13 juillet : Banquet de l'amitié et feux d'artifice (voir programme rubrique Thoard en fête)

Mercredi 17 juillet : Cinéma de Pays, dès la tombée de la nuit autour de 21 h 30, dans la cour de l'école.

Vendredi 19, samedi 20, dimanche 21 juillet : Fête de Vaunavès

Samedi 20 juillet : concert avec Quai des Orfèvres à partir de 20 h 30 au camping du moulin

Vendredi 26 juillet : Concert avec Why Note à partir de 20 h30 au camping du moulin

Samedi 3 août : Concert avec Fakes News à partir de 20 h 30 au camping du moulin

Vendredi 9 août : concert avec Legend's à partir de 20h30 au camping du moulin

Mardi 13 août : Cinéma de Pays, dès la tombée de la nuit autour de 21 h 30, dans la cour de l'école.

Jeudi 15 août : Concert à l'église de Geneviève Senès

Jeudi 15 août : Concert avec Phil Garbut à partir de 20h30 au camping du moulin

Dimanche 8 septembre : Forum des associations

Samedi 21 septembre : Concert avec Lily Lime à partir de 20h30 au camping du moulin

Samedi 28 septembre : Festival des brasseurs toute la journée sur la place du village organisé par Alterne A Thoard.

Samedi 28 octobre : Foire aux agnelles organisée par le GDA

Vendredi 15 novembre : Lectures-Soupes sur le thème de la nuit 19 h au foyer rural mises en scène par la Mobile Compagnie en partenariat avec la bibliothèque municipale.



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Maire : Denis Baille
Secrétaires : Sylvie Buvens Galloux et Anne-Laure Dewas
Heures d'ouverture au public :
 du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Et lundi, mercredi et vendredi de 13h à 15h
 Tél : 04 92 34 63 74
 Fax : 04 92 34 80 54 mail : mairie.thoard@wanadoo.fr
La Poste : du lundi au vendredi de 11 h 30 à 12 h 30
 et de 13 h 15 à 14 h 45
 Tél : 04 92 34 62 72
Médecin : Elisabeth Jovet
 Tél : 04 92 34 61 61
Infirmiers : Sandrine Rousselle et Gregory Cimbolini
 tél : 06 65 55 36 30
Taxi : Franck Boaglio au 06 72 00 54 13

Assistante sociale : Le 4^{em} jeudi du mois de 9h à 11h
 Tél: 04 92 30 09 00
Bibliothèque : Du mardi 15h à 18h30, mercredi 15h à 18h, jeudi 15h à 18h, vendredi 15h à 18h30 et dimanche de 10h30 à 12h
 Tél : 04 92 34 83 44
 mail : bibliotheque.thoard@orange.fr
Gîte communal d'étape : 12 places en permanence, ouvert toute l'année tél : 07 70 29 66 75
Déchèterie P2A : 04 92 32 05 05
Déchèterie d'Aiglun du lundi au samedi de 9h à 12h
Déchèterie de Barras du lundi au samedi
Horaires d'hiver (du 1/10 au 31/03) de 14 h à 17 h
Horaires d'été (du 1/04 au 30/09) de 15 h à 18 h

Horaires de car

THOARD (départ)	DIGNE (arrivée)	Uniquement en période scolaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6h55	7h40	Scolaire	X	X	X	X	X
9h00	9h35		X	X		X	X
13h25	14h15	Scolaire			X		
DIGNE (départ)	THOARD (arrivée)						
11h15	12h00	Scolaire			X		
12h20	13h05	Scolaire			x		
14h55	15h30	Scolaire					X
16h00	16h35	Scolaire	X	X		X	
17h20	18h00		X	X		X	X
18h15	19h00	Scolaire	X	X		X	



A noter



La municipalité propose aux promeneurs visitant Thoard, des chemins à parcourir pour visiter notre village. Parmi ces chemins, il en est un qui s'appelle le « Le chemin du donjon » que nous avons balisé avec des céramiques créées par Agathe LARPENT, qui matérialisent le chemin à suivre pour atteindre le donjon.

Tous les dimanches matin un petit marché de producteurs se tient sur la place du village de 9 h à 13 h (pain bio, miel, fromage de chèvre et de brebis...).

Les listes électorales sont permanentes. Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin, sont déposées au plus tard le 6^{em} vendredi précédant ce scrutin.

Departement des Alpes de Haute-Provence
 Mairie de Thoard - 04380
 ISSN : 07679335
 Juin 2019
 Directeur de publication
 Denis Baille
 Crédits photos : JC Fabre,
 Y Feraud, M Robert

Le Sydevom a mis en place des nouvelles consignes de tri. Pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec la mairie.



LE MOT DU MAIRE

Je me suis laissé dire que la communication était quelque chose d'essentiel dans l'organisation sociétale et humaine. Je me suis laissé dire qu'il était possible de communiquer une idée, une nouvelle au plus grand nombre grâce aux réseaux sociaux, que les réseaux twitter, facebook et autres filières, étaient la méthode moderne de lien social, que des révolutions avaient été rendues possible grâce à cette facilité de communication. Hormis les épanchements gazouillants et souvent venimeux, de personnes célèbres qui font frémir les rédactions du monde entier, je sais aussi que ces mêmes réseaux ont permis la répression de ces révolutions avortées.

Moi qui ne suis pas familier de l'utilisation de ces réseaux, j'ai pu y être cité directement ou indirectement, d'autres personnes le sont aussi malgré elles, et quand ce n'est pas en bien, cela peut causer de douloureuses blessures.

Il est très facile pour de petits esprits, de déverser leur fiel sur quelqu'un à qui l'on veut nuire, c'est facile et c'est sans risque. C'est juste un peu lâche, mais l'on s'en accommode, et ceux qui reçoivent le message prennent son contenu pour argent comptant. Des personnes visées peuvent se retrouver en pleine détresse, livrées à la vindicte sans pouvoir se défendre.

Il convient pour les adeptes de règlement de compte en ligne, de ne pas oublier qu'ils peuvent à tout moment en être les victimes et que la communication entre humains, peut aussi passer par la voix, par le regard et par le geste et que c'est seulement par là que s'apaisent les différends.

Dans la vie de la commune, d'autres évolutions se préparent, avec la dissolution du S.I.R.E.S par la communauté d'agglomération, les repas ne seront plus fabriqués à Thoard. Pour les élèves, cela ne change rien puisque des repas chauds et de qualité seront servis tous les jours à la cantine.

Une grande évolution est que le service de distribution d'eau potable et de l'assainissement deviendra aussi communautaire au 1^{er} janvier 2020, cela n'est pas un choix de la commune, ni de la communauté, c'est la loi qui l'impose. L'eau coulera encore du robinet des abonnés, mais l'organisation va changer, et votre interlocuteur ne sera plus la commune mais les services des eaux de l'agglomération.

Vous serez bien sûr informés dans le détail pour tous ceux qui bénéficient de ces services, en tout état de cause le service sera rendu.

Je profite aussi de ce bulletin, pour saluer à nouveau l'arrivée de Thierry Brun, qui fabrique notre pain quotidien depuis le mois d'avril, je lui souhaite une belle carrière de boulanger à Thoard en rappelant bien sûr, s'il en est besoin, que c'est avec votre soutien de clients et habitants



qu'il arrivera à pérenniser son affaire. Il en va de même pour tous les commerces de la commune, sans qui l'ambiance du village serait bien triste.

Et puis il y a le départ de Bernadette, qui après avoir dirigé la mairie de Thoard pendant près de 30 ans, fait valoir ses droits à la retraite. C'est une page qui se tourne, Bernadette sera remplacée par Sylvie au 1^{er} juillet 2019, vous aurez l'occasion de faire sa connaissance et lui souhaiter la bienvenue.

Je remercie Bernadette pour toutes ces années au service de la commune, pour son engagement personnel, pour son efficacité et son sens du devoir. Elle a été précieuse pour le maire, pour la commune et ses habitants.

Je lui souhaite, au nom de tous, une longue et belle nouvelle vie.

Bel été
 Denis BAILLE